



Occupation de mon logement par mon ex mari

Par **iris95bleu**, le **17/05/2010** à **15:54**

Bonjour,

Mon mari et moi avons divorcé en décembre 2009.

J'étais la seule titulaire du bail de la maison où nous habitons. J'ai quitté le logement en novembre 2009 car je n'en pouvais plus. Depuis j'ai retrouvé un appartement en location. Ma question est : mon ex mari occupe illégalement notre ancien domicile et n'a pas payé le loyer depuis mon départ (j'ai résilié le bail en mars 2010 et les lieux doivent être libérés pour fin juillet, nous nous étions arrangés à l'amiable : il restait et payait le loyer) mes 2 garçons 20 et 17 ans sont restés avec lui et j'ai appris 2 jours avant mon déménagement que mon ex mari avait un cancer. Il refuse de quitter les lieux en prétextant sa maladie, mes enfants ne veulent plus entendre parler de moi car je leur ai dit que j'allais demander une expulsion, je n'arrive plus à les joindre et la dette s'allourdi tous les mois elle est maintenant de plus de 4000 euro. Est-ce à moi de payer la dette, en sachant que je touche le smic, que j'ai aussi mon loyer à payer alors que eux se la coulent douce dans cette maison et qu'ils ne payent rien (mon fils aîné ne travaille pas et le dernier a quitté l'école et reste à la maison, quant à leur père il est en arrêt maladie cette maison n'est même plus assurée car j'ai résilié le contrat. Je ne sais plus vers qui me tourner, ni quoi faire.

merci si vous pouviez me répondre.

Cordialement